

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 3 mars 2026 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

NOR : INTE2606204A

Le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique et le ministre de l'action et des comptes publics,

Vu le code des assurances, notamment ses articles L. 122-7, L. 125-1 à L. 125-7, D. 125-1 à D. 125-6 et A. 125-2 et suivants ;

Vu les avis rendus le 3 mars 2026 par la commission interministérielle instituée par les articles L. 125-1-1 (II) et D. 125-3 et suivants du code des assurances,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – En application du code des assurances, les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été examinées pour les dommages causés par les inondations et coulées de boue.

Les communes faisant l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle sont recensées en annexe du présent arrêté, pour le phénomène et aux périodes indiqués.

Art. 2. – L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

Art. 3. – La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque au cours des cinq années précédant la date de signature du présent arrêté dans les conditions prévues par les articles L. 125-2 et D. 125-5-9 du code des assurances. Le nombre de ces constatations figure dans l'annexe I. Il prend en compte non seulement les constatations antérieures prises pour un même risque, mais aussi la présente constatation.

Art. 4. – La décision des ministres peut faire l'objet d'un recours administratif dans les conditions et les délais prévus par les articles L. 411-1 et suivants du code des relations entre le public et l'administration et l'article D. 125-1-2 du code des assurances. Elle peut également être contestée devant le tribunal administratif territorialement compétent par les communes ayant sollicité la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, dans un délai de deux mois courant à compter de la notification de la décision des ministres par le représentant de l'Etat dans le département, et par les autres personnes intéressées, dans un délai de deux mois courant à compter de la publication du présent arrêté.

Les documents administratifs préparatoires aux décisions de reconnaissance ou de non reconnaissance d'une commune en état de catastrophe naturelle, notamment les rapports d'expertise, sont communicables, sur demande, auprès du service déconcentré de l'Etat dans le département en charge de l'instruction des demandes communales de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dans les conditions prévues par l'article D. 125-1-1 du code des assurances.

Les communes qui ont déposé leur demande de reconnaissance de manière dématérialisée peuvent également accéder directement à l'ensemble des documents administratifs préparatoires en consultant leur demande dans l'application informatique iCatNat (<https://icatnat.interieur.gouv.fr>).

Art. 5. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 3 mars 2026.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de la sécurité civile
et de la gestion des crises,
J. MARION

Le ministre de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique,
Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur des assurances
de la direction générale du Trésor,
P. GUYONNET-DUPERAT

Le ministre de l'action
et des comptes publics,
Pour le ministre et par délégation :
L'adjoint au sous-directeur
de la 5^e sous-direction
de la direction du budget,
S. DOUMEIX

ANNEXE
COMMUNES RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Aveyron	Clairvaux-d'Aveyron	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Aveyron	Goutrens	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Aveyron	Laissac-Sévérac l'Eglise	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Aveyron	Maleville	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Aveyron	Manhac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Aveyron	Mouret	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Aveyron	Najac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Aveyron	Pruines	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Aveyron	Rodez	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Aveyron	Valady	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Aveyron	Villefranche-de-Rouergue	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Aigre	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Ambérac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Angeac-Charente	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Angoulême	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Aubeterre-sur-Dronne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Bourg-Charente	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Chalais	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Chasseneuil-sur-Bonnière	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Charente	Châteaubernard	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Cherves-Châtelars	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Confolens	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Genac-Bignac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Gond-Pontouvre	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Graves-Saint-Amant	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Laprade	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Linars	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Maine-Gondeville	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Marçillac-Lanville	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Charente	Merpins	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Montbron	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Mosnac-Saint-Simeux	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Moulins-sur-Tardoire	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Nanteuil-en-Vallée	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Nersac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Rivières	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Rochefoucauld-en-Angoumois (La)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Roussines	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Saint-Genis-d'Hiersac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Charente	Saint-Même-les-Carrières	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Saint-Simon	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Vibrac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Vouharte	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Fléac-sur-Seugne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Jonzac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Matha	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Mignon	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Mosnac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Pons	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Charente-Maritime	Prignac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Saint-Georges-Anti-gnac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Seure (Le)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Touches-de-Périgny (Les)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Alles-sur-Dordogne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Aubas	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Bassillac et Auberoche	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Bergerac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Beynac-et-Cazenac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Bugue (Le)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Dordogne	Buisson-de-Cadoûin (Le)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Carlux	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Carsac-Aillac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Castelnaud-la-Chapelle	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Castels et Bézenac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Château-l'Évêque	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Couze-et-Saint-Front	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Daglan	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Domme	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Douchapt	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Dordogne	Douze (La)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Eyzies (Les)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Gardonne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Hautefort	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Lalinde	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Lamonzie-Saint-Martin	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Lardin-Saint-Lazare (Le)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Limeuil	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Lisle	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Mauzac-et-Grand-Castang	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Dordogne	Montignac-Lascaux	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Montpon-Ménestérol	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Mussidan	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Neuvic	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Parcoul-Chenaud	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Paunat	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Pazayac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Prignierieux	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Roche-Chalais (La)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Dordogne	Saint-Antoine-de-Breuilh	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Saint-Cybranet	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Saint-Front-de-Pradoux	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Saint-Léon-sur-Vézère	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Saint-Martial-de-Nabirat	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Saint-Médard-de-Musidan	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Saint-Vincent-sur-l'Isle	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Sainte-Eulalie-d'Ans	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Sainte-Mondane	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Siorac-en-Périgord	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Dordogne	Sourzac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Terrasson-Lavilledieu	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Thonac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Tocane-Saint-Apre	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Trélissac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Trémolat	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Vergt	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Vézac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Dordogne	Vitrac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Haute-Garonne	Castelnau-d'Estrétefonds	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Haute-Garonne	Layrac-sur-Tarn	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Haute-Garonne	Montlaur	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gers	Isle-Jourdain (L')	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gers	Lombez	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gers	Samatan	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Baurech	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Beautiran	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Bègles	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Cadaujac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Cambes	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Gironde	Camiran	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Castres-Gironde	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Floirac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Isle-Saint-Georges	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Morizès	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Quinsac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Saint-Germain-de-la-Rivière	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Tabanac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Tourne (Le)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Villeneuve-d'Ornon	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Ille-et-Vilaine	Acigné	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Baguer-Morvan	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Betton	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Bourg-des-Comptes	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Boussac (La)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Bréal-sous-Montfort	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Bruz	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Cesson-Sévigné	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Chartres-de-Bretagne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Châteaubourg	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Ille-et-Vilaine	Dol-de-Bretagne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Gaël	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Guichen	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Guipry-Messac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Iffendic	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Mézières-sur-Couesnon	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Mont-Dol	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Noyal-Châtillon-sur-Seiche	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Noyal-sur-Vilaine	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Pacé	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Ille-et-Vilaine	Pleine-Fougères	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Pont-Péan	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Saint-Aubin-des-Landes	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Saint-Grégoire	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Saint-Jacques-de-la-Lande	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Saint-Just	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Saint-Malo-de-Phily	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Saint-Senoux	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Sougeal	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Ille-et-Vilaine	Vieux-Vy-sur-Couesnon	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Ille-et-Vilaine	Vitré	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Ancenis-Saint-Géréon	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Basse-Goulaine	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Bouguenais	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Cellier (Le)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Chevrolière (La)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Couëron	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Divatte-sur-Loire	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Donges	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Frossay	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Loire-Atlantique	Gorges	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Indre	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Loireauxence	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Mauves-sur-Loire	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Montrelais	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Nantes	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Oudon	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Rezé	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Saint-Aignan-Grand-lieu	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Saint-Brevin-les-Pins	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Loire-Atlantique	Saint-Julien-de-Concelles	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Saint-Sébastien-sur-Loire	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Sainte-Luce-sur-Loire	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Thouaré-sur-Loire	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Vair-sur-Loire	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Loire-Atlantique	Vieilleville	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot	Bouziès	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot	Capdenac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot	Creysses	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Lot	Dégnac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot	Lamadéleine	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot	Pradines	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot	Puy-l'Évêque	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot	Saint Géry-Vers	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Saint-Sixte	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Saint-Vite	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Sauveterre-Saint-Denis	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Artannes-sur-Thouet	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Bellevigne-Jes-Châteaux	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Maine-et-Loire	Coudray-Macouard (Le)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Distré	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Saint-Just-sur-Dive	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Varrains	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Verrières-en-Anjou	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Sarthe	Fillé	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Sarthe	Guécélard	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Sarthe	Nogent-sur-Loir	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Sarthe	Vivoin	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn	Ambres	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Tarn	Boissezon	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn	Saint-Lieux-lès-Lavaur	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Auvillar	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Barry-d'Islemade	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Beaumont-de-Lomagne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Bioule	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Bruniquel	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Castelmayran	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Cazals	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Espalais	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Tarn-et-Garonne	Féneyrols	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Gimat	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Labastide-Saint-Pierre	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Lafitte	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Laguépie	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Larrazet	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Malause	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Mirabel	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Moissac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Montauban	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Tarn-et-Garonne	Orgueil	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Varen	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Verdun-sur-Garonne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Vienne	Availles-Limouzine	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Vienne	Bonneuil-Matours	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Vienne	Chauvigny	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Vienne	Civaux	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Vienne	Mazerolles	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Vienne	Valdivienne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.